

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin  
**Band:** 25 (1968)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** EPGs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Cours d'alpinisme 1968

organisés par le Centre Alpin Arolla, à l'intention des jeunes gens et jeunes filles âgés de 15 à 20 ans.

Comme ces précédentes années, le Centre Alpin Arolla vous invite à passer quelques jours en haute montagne et à suivre un cours d'instruction donné par des guides valaisans patentés. Ces cours sont organisés par la section Monte Rosa du CAS avec la collaboration de « Jeunesse et Sport » du canton du Valais et la commune d'Evolène.

Les cours auront lieu à Arolla et au Lötschental avec classes séparées pour débutants et avancés. Si vous avez l'intention de suivre un cours, nous vous prions de vous adresser aux offices cantonaux de l'EPGS ou directement à l'adresse suivante: Centre Alpin Arolla, case postale 83, 1951 Sion. Le délai d'inscription est le 31 mai 1968. Le nombre de participants par cours est limité et il est dans votre intérêt de respecter ce délai d'inscription.

### Semaines des cours en 1968 à Arolla (A) et à Fafleralp (F)

Cours 1 (A ou F) du 23 juin	au 30 juin
2 (A ou F) du 30 juin	au 7 juillet
3 (A ou F) du 7 juillet	au 14 juillet
4 (A ou F) du 14 juillet	au 21 juillet
5 (A ou F) du 21 juillet	au 28 juillet
6 (A ou F) du 28 juillet	au 4 août
7 (A ou F) du 4 août	au 11 août
8 (A ou F) du 11 août	au 18 août
9 (A ou F) du 18 août	au 25 août
10 (A ou F) du 25 août	au 1 septembre
11 (A ou F) du 1 septembre	au 8 septembre
12 (A ou F) du 8 septembre	au 15 septembre

### Programme des cours (valable pour Arolla et Fafleralp)

Programme technique: Lundi à samedi soir: instructions et exercices de varappe et de glace. Orientation avec carte et boussole. Premiers secours. Théorie sur les dangers de la haute montagne. Courses avec logement en cabane: 1 à 3 jours selon capacités des participants (débutants ou avancés).

Equipement: Bons souliers de montagne! (Pas de souliers de ski modernes). Habits de montagne chauds (gants, pullovers, protection contre la pluie, lunettes de soleil). Si possible: crampons, piolet, mousqueton.

Prix des cours: Suissesses et Suisses de 15 à 20 ans: 80 francs\* (\*Subsides « Jeunesse et Sport », anciennement EPGS, déduits).

Billets: Les Suissesses et Suisses de moins de 20 ans ont droit à des billets à demi-tarif sur tous les moyens de transports publics, de leur lieu de résidence à Arolla ou Fafleralp et retour. Les cartes d'identité seront remises après le paiement du prix du cours.

Assurance: Les Suissesses et Suisses de 15 à 20 ans sont assurés contre accidents et maladie par l'assurance militaire.

### Organisation

#### Cours à Arolla (A)

#### Cours à Fafleralp (F)

Début des cours A: Dimanche soir à 17 h. 30 à Arolla (Place de la Poste).

Fin des cours A: Dimanche matin (premier car partant d'Arolla: 07 h. 20).

Logement A: Dortoir (Douches — WC — Chauffage).

Subsistance A: Hôtel d'Arolla et direction des cours.

Début des cours F: Dimanche soir à 16 h. 20 à Blatten (Lötschental).

Fin des cours F: Dimanche matin (car partant de Blatten: 06 h. 40). Possibilité de partir le samedi soir déjà.

Logement F: Dortoir dans les chalets de l'hôtel Fafleralp (WC — Chauffage).

Subsistance F: Hôtel Fafleralp et direction des cours.

Renseignements par téléphone: Le matin de 07 h. 15 à 08 heures au N° (027) 2 73 16, du lundi au vendredi.

### L'examen de gymnastique du recrutement

Depuis quelques années, nous étions habitués à voir régulièrement s'améliorer la note moyenne fédérale de l'examen de gymnastique du recrutement. Malheureusement 1967 constitue une exception, celle qui confirme la règle. En effet, on a enregistré un léger recul, c'est-à-dire de 6,052 à 6,046 en 1966. Faut-il voir dans cette contre-performance un désintéressement des jeunes conscrits à l'égard de l'examen? Je ne le crois pas, car bien des faits positifs nous permettent de penser le contraire.

Rares sont actuellement les jeunes qui ne se présentent pas à l'examen en tenue de gymnastique alors qu'il y a quelques années, ils étaient la majorité. Il est évident que l'on rencontrera toujours des jeunes à l'esprit rébarbatif, qui, dans la plupart des cas, sont mal ou pas du tout informés du but de l'examen. Il serait peut-être opportun de rappeler aux jeunes que nous sommes certainement le seul pays au monde qui puisse, à un moment bien déterminé et en touchant sans exception la totalité d'une classe d'âge, définir le niveau moyen de l'activité physique. Tous les cinq ans d'ailleurs, une enquête approfondie est menée pour établir une corrélation de cause à effet entre l'activité sportive et la santé des jeunes conscrits. Le vieil adage « Si tu fais de bons résultats à l'examen de gymnastique du recrutement, tu seras automatiquement versé dans les mille-pattes » est depuis bien longtemps périmé.

Cette année encore, les conditions atmosphériques défavorables, l'époque même des examens (nécessité de prolonger la période d'examen vu le grand nombre de conscrits) ont pu, dans une certaine mesure, influencer la moyenne des performances. A ces handicaps s'ajoute une lacune qui mérite toute notre attention car elle aurait pu être évitée si les autorités responsables avaient pris à temps les mesures qui s'imposaient. En effet, dans certaines localités, les installations de gymnastique ne furent pas pleinement satisfaisantes; il s'agit en l'occurrence de Genève, Montreux, Aigle, Morges, Morges, Payerne, Le Locle, Courtelary, Saignelégier, Bâle, Poschiavo, Thusis, Einsiedeln, Engelberg et Biasca. Fait surprenant, dans la plupart de ces localités les mêmes lacunes avaient été signalées en 1966 déjà.

Analysons un peu les différents résultats. En 1967, 41 417 jeunes gens nés en 1948 se sont présentés au recrutement. 90,5 pour cent (91,7 pour cent en 1966) subirent l'examen de gymnastique. On enregistre donc un accroissement de 1,2 pour cent des dispensés. L'examen a de nouveau confirmé le fait qu'en Suisse romande les dispenses sont plus fréquentes qu'ailleurs, ce qui se répercute peut-être sur le résultat final. Voici les différentes proportions de dispensés: FR (12,2 pour cent), VD (13,9 pour cent), VS (14,7 pour cent, la plus élevée), NE (14,1 pour cent) et GE (13,3 pour cent). La plus faible proportion est le fait du canton d'A.-Rh. ext. (3,7 pour cent). Quant à la moyenne suisse, elle est de 9,5 pour cent. Il est intéressant de constater que dans un même canton les variations sont sensibles. Prenons pour exemples les cantons du Valais et de Berne:

Valais: 8,4 pour cent dans la partie allemande, 17,5 pour cent dans la partie française.  
Berne: 10,3 pour cent dans la partie allemande, 11,3 pour cent dans la partie française.

Le nombre des jeunes gens n'ayant bénéficié d'aucune préparation sportive est également très variable. Partie allemande de Berne 18,8 pour cent, partie française: 29,1 pour cent; Fribourg 12,2 pour cent; Vaud 39,2 pour cent (la plus grande proportion); Valais: partie allemande 3,7 pour cent, partie française: 30,5 pour cent; Neuchâtel 12,5 pour cent; Genève 32,4 pour cent. Une dernière comparaison entre la proportion de la participation au cours EPGS et celle des participants ayant obtenu la note 4.

	% part. aux cours EPGS	% avec note 4
Berne, partie al.	47,4 %	42,0 %
partie fr.	29,4 %	28,6 %
Fribourg	30,5 %	40,2 %
Vaud	24,4 %	34,4 %
Neuchâtel	35,5 %	30,1 %
Genève	21,7 %	25,4 %
Valais, partie al.	62,4 %	41,5 %
partie fr.	25,8 %	41,7 %

La proportion des dispensés, l'activité sportive déployée et la moyenne cantonale, permettent sans nul doute de se poser certaines questions. Par exemple: l'activité sportive est-elle insuffisante? Le nombre élevé des dispensés influence-t-il beaucoup la moyenne cantonale? etc...

Un fait est certain: il nous faut redoubler d'efforts, non pas essentiellement en vue d'un résultat statistique, mais en fonction de ce que le sport peut apporter de bénéfique à la jeunesse actuelle. Laquelle attend d'ailleurs l'action des moniteurs.

**Tableau récapitulatif de principaux résultats**

Canton	Rang en			Somme des notes (moyenne)	Mention d'honneur %	Nombre de dispensés %
	1967	1966	1965			
NW	1	2	2	5,586	45,6	6,3
SO	2	3	1	5,621	45,3	10,6
GL	3	21	19	5,654	50,8	3,9
BL	4	1	14	5,681	44,0	11,6
UR	5	6	9	5,710	48,5	5,2
FR	6	9	20	5,727	40,2	12,2
VS	7	4	4	5,803	41,6	14,7
ZG	8	15	8	5,827	41,9	5,9
SZ	9	17	15	5,887	45,5	6,2
BE	10	5	3	5,937	40,0	10,5
ZH	11	10	6	5,978	41,5	7,7
AG	12	8	10	5,981	38,9	11,2
SG	13	19	13	5,990	38,7	5,1
OW	14	7	12	6,016	38,6	6,7
TI	15	14	11	6,145	36,5	9,5
SH	16	16	7	6,196	33,7	6,1
AI	17	24	5	6,206	45,6	4,2
LU	18	13	17	6,207	37,0	7,0
VD	19	20	21	6,256	34,0	13,9
TG	20	12	18	6,363	34,6	5,2
BS	21	18	23	6,425	28,3	11,7
NE	22	23	24	6,545	30,1	14,1
AR	23	11	16	6,592	32,6	3,7
GR	24	22	22	6,621	34,5	4,7
GE	25	25	25	6,754	25,4	13,3

C. W.

Suite de la page 48

#### La cigarette « anticancer » est-elle pour demain?

Avec une telle rétention, l'affectation du goût est déjà sensible, mais on peut dire qu'une telle cigarette est moins agressive. Les prospectus de la Régie française n'en feront pas état parce que le gouvernement interdit toute publicité qui touche directement le domaine de la santé, empêchant ainsi la réclame de devenir scientifique et non plus para-scientifique et riche d'imprécisions.

Je ne puis donc vous garantir l'innocuité d'aucune cigarette, même avec filtre. Ma première conclusion sera aussi celle du docteur Grob, professeur à l'Institut de chimie organique de Zurich, paru un vendredi 13 de mauvais augure, en octobre 1967, au terme d'un article de la « Neue Zürcher Zeitung»: « Tout ce que l'on peut dire au fumeur, dans l'état actuel des choses, en nous fondant sur ce que nous connaissons, c'est qu'il peut très librement choisir: celui qui s'inquiète du problème tabac-santé ne doit plus fumer ou tout au moins ne pas inhaler la fumée. »

Le domaine de la recherche n'a cependant pas dit son dernier mot. En génétique, par exemple, il n'est pas impossible de penser qu'en observant les différents effets cancérigènes des divers tabacs: noir, orient, blond, maryland, on obtienne des informations précises permettant de créer de nouvelles souches de tabac dont les effets cancérigènes seraient atténués.